

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formulation

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formulation  
Code du produit : Latsan

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD  
Industrie Nord 1  
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
Mutagénicité sur les cellules germinales, H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Catégorie 2

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H318 Provoque de graves lésions des yeux. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. <b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. <b>Stockage:</b> P405 Garder sous clef.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Sanguinarine  
Diformiate de calcium  
Acide phosphorique

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 22,5 %

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregis-trement	Classification	Concentration (% w/w)
Sanguinarine	2447-54-3 219-503-3	Acute Tox. 4; H302 Muta. 2; H341  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.660 mg/kg	>= 20 - < 30
Diformiate de calcium	544-17-2 208-863-7	Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10
Acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2 015-011-00-6	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 EUH071  Limite de concen-tration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 25 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 % EUH071 >= 25 %  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 2.000 mg/kg	>= 1 - < 3
Acide formique	64-18-6	Flam. Liq. 3; H226	>= 0,1 - < 1

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

	200-579-1 607-001-00-0	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 EUH071
		Limite de concen-tration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 90 % Skin Corr. 1B; H314 10 - < 90 % Skin Irrit. 2; H315 2 - < 10 % Eye Irrit. 2; H319 2 - < 10 % Flam. Liq. 3; H226 >= 85 % Eye Dam. 1; H318 >= 10 % EUH071 >= 10 %
		Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 7,4 mg/l

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Protection pour les secou- : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

ristes	pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre. Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-ser.
En cas de contact avec les yeux	: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	: Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.  Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
---------	--

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements	: Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
-------------	---

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'ex-
--	---

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

plosion de poussière.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-gereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de métaux  
Oxydes de phosphore  
Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protec-tion de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).  
Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.  
Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |   |   |
|---|---|
| Mesures d'ordre technique                   | : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes.   |
| Ventilation locale/totale                   | : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.  |
| Conseils pour une manipula-tion sans danger | : Ne pas respirer les poussières.<br>Ne pas avaler.<br>Eviter tout contact avec les yeux.<br>Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.<br>A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.<br>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.<br>Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.<br>Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.<br>Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.<br>Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Mesures d'hygiène                           | : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.<br>Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.   |

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- |  |   |
|--|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. |
|--|---|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

Précautions pour le stockage : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : en commun Oxydants forts

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

La valeur limite pour les poussières en general	3 mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières alvéolaires) Base: CH SUVA
	10 mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières inhalables) Base: CH SUVA

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VME (poussières alvéolaires)	3 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail			
Acide phosphorique	7664-38-2	VME (poussières inhalables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE (poussières inhalables)	4 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	2 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
Acide formique	64-18-6	VME	5 ppm 9,5 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	10 ppm 19 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Administration de la sécurité et de la santé au travail, Si la VME a été respectée			

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

		tée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.		
		TWA	5 ppm 9 mg/m3	2006/15/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Carbonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,36 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,06 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
Diformiate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	337 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4780 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	83,2 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2390 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	23,9 mg/kg p.c./jour
Acide phosphorique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,73 mg/m3
Acide formique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	9,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	9,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	6 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédicté sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
Diformiate de calcium	Eau douce	2 mg/l
	Eau de mer	0,2 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	10 mg/l

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

	Station de traitement des eaux usées	2,21 mg/l
	Sédiment d'eau douce	13,4 mg/l
	Sédiment marin	1,34 mg/l
	Sol	1,5 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	: Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes. Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées. Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.
Protection des mains	
Matériel	: Gants résistant aux produits chimiques
Remarques	: Prévoir deux paires de gants.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau. Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.
Protection respiratoire	: Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. Le filtre doit être conforme à SN EN 14387
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des gaz/vapeurs acides et organiques (BE-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : poudre

Couleur : blanc

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de con-gélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et in-tervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supé-rieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-rieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposi-tion	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

Poids moléculaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter la formation de poussière.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### Toxicité aiguë

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### **Sanguinarine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.660 mg/kg

##### **Diformiate de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cuta-née : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acide phosphorique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

##### **Acide formique:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 500 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 7,4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cuta-née : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### Composants:

#### **Diformiate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Acide phosphorique:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition  
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

#### **Acide formique:**

Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins  
Remarques : Sur la base d'un pH extrême

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

||| Provoque de graves lésions des yeux.

### Composants:

#### **Diformiate de calcium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### **Acide phosphorique:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### **Acide formique:**

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Sur base de la corrosivité cutanée.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

||| Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

||| Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **Diformiate de calcium:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Acide formique:

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

### Mutagénicité sur les cellules germinales

|| Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

### Composants:

#### Sanguinarine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: positif

Type de Test: test du micronoyau in vitro  
Résultat: négatif

Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des cellules somatiques de mammifères.

#### Diformiate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de létalité récessive liée au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### Acide phosphorique:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif
- Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif
- Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

### Acide formique:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de létalité récessive liée au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 477  
Résultat: négatif

### Cancérogénicité

- || Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Acide formique:

- Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 104 semaines  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité pour la reproduction

- || Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Especie: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

similaires

**Incidence sur le développement du fœtus** : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Acide phosphorique:

**Effets sur la fertilité** : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE Ligne directrice 422  
Résultat: négatif

**Incidence sur le développement du fœtus** : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: négatif

### Acide formique:

**Effets sur la fertilité** : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Incidence sur le développement du fœtus** : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

### Composants:

#### **Sanguinarine:**

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

#### **Toxicité à dose répétée**

### Composants:

#### **Sanguinarine:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 7,7 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 Days  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : Le test a été effectué conformément à la directive

#### **Diformiate de calcium:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 3.000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Acide phosphorique:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 250 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 40 - 52 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 422

#### **Acide formique:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 400 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 52 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Toxicité par aspiration**

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### **Produit:**

#### Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

#### Sanguinarine:

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Effets toxiques ne peuvent pas être exclus

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Effets toxiques ne peuvent pas être exclus

#### **Diformiate de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL0 (Danio rerio (poisson zèbre)):  $\geq 1.000$  mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )):  $> 1.000$  mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: EPA-660/3-75-009  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):  $> 1.000$  mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC :  $\geq 22,1$  mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : NOEC:  $\geq 100$  mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

tiques (Toxicité chronique)

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Acide phosphorique:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes

: CE50 : > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Acide formique:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 130 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 365 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.240 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 295 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : 72 mg/l  
Durée d'exposition: 13 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **Diformiate de calcium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 86 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 306  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acide formique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **Sanguinarine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 4  
Remarques: Avis d'expert

##### **Diformiate de calcium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,3 - -1,9  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acide formique:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,1

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA (Cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA (Passager)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:  
Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restric-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

tion. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

Acide formique: Annexe 2.12 Générateurs d'aérosols

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

### Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

### Texte complet pour phrase H

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H290 : Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025 Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

	des yeux.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H331	: Toxique par inhalation.
H341	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Met. Corr.	: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Muta.	: Mutagénicité sur les cellules germinales
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant

## Multi Acid (with Calcium Carbonate) Formula-tion

Version 2.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 11508155-00002 Date de dernière parution: 04.02.2025  
Date de la première version publiée: 04.02.2025

---

l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Eye Dam. 1	H318
Muta. 2	H341

### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR